

Cycle d'Evaluation 2018-2019 Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Rapport d'expert

LA ROUTE DES EMPEREURS ROMAINS ET DU VIN DU DANUBE

Evaluateur externe:

GIUSEPPE SETTANNI

settanni.giuseppe@gmail.com

T. +39 347600120



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe*

TABLE OF CONTENTS

1. Sommaire exécutif.....	3
2. Introduction	5
3. Corps de l’Evaluation.....	6
3.1 Thème de l’Itinéraire culturel	6
3.2 Priorités d’Action	7
3.2.1 <i>Coopération en matière de recherche et de développement</i>	9
3.2.2 <i>Valorisation de la mémoire, de l’histoire et du patrimoine européen</i>	10
3.2.3 <i>Echanges culturels et éducatifs des jeunes européens</i>	11
3.2.4 <i>Pratique contemporaine culturelle et artistique</i>	12
3.2.5 <i>Tourisme culturel et développement culturel durable</i>	13
3.3 Réseau de l’Itinéraire culturel.....	15
3.3.1 <i>Extension du réseau depuis la dernière évaluation</i>	15
3.3.2 <i>Extension du réseau dans les trois années à venir</i>	18
3.4 Outils de communication.....	18
3.4.1 <i>Respect des lignes directrices pour l’utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l’Europe"</i>	18
4. Conclusions et Recommandations	20
5. Liste de références	22
6. Annexe 1 – Programme de visite de terrain	23
7. Annexe 2 – Liste de contrôle.....	24
8. Annexe 3 – Etude sur les membres de la Route.....	31

1. Sommaire exécutif

Créée en 2012, la Route des empereurs romains et du vin du Danube (ci-après "la Route") a été certifiée par le Conseil de l'Europe comme itinéraire culturel européen en 2015.

Actuellement, la Route s'étend sur cinq pays (à l'origine, ils étaient quatre) de la région du Danube moyen et inférieur - Croatie, Serbie, Bulgarie, Hongrie et Roumanie - comprenant 21 sites archéologiques et 12 régions viticoles (dont l'une - Ilok (CR) - est une destination EDEN - "Destinations européennes d'excellence").

L'itinéraire est dirigé par le Centre de Compétence du Danube (DCC), une institution établie au sein de l'Organisation Nationale du Tourisme de Serbie et hébergée dans son siège social.

Son offre culturelle se compose des sites archéologiques avec leurs histoires individuelles qui sont des monuments à la direction des empereurs romains dans l'introduction de la culture romaine le long de la frontière nord de l'Empire. La tradition viticole fait partie de ce patrimoine culturel en représentant un sous-thème important de l'offre culturelle de cette Route.

Dans le passé, les régions traversées par la Route avaient été intéressées par différents conflits, le dernier en date dans les années 90.

Les habitants de ces territoires (la plupart d'entre eux faisaient partie de l'ex-Yougoslavie) parlent presque tous la même langue et partagent pour la plupart les mêmes traditions comme preuve de leurs racines historiques et culturelles communes, mais ils sont actuellement divisés par des frontières différentes et il existe toujours une certaine animosité entre eux.

La redécouverte de leurs racines historiques et culturelles communes, dont la plupart sont liées au patrimoine de l'Empire romain, joue un rôle très important dans la création de relations pacifiques et de collaboration entre ces régions et leurs habitants.

De ce point de vue, la Route a une règle importante en essayant de rassembler différents segments de ce patrimoine historique et culturel commun dans le but ambitieux de promouvoir une interprétation commune de celui-ci tout au long de ses sites et destinations adhérents dans le but final de faire de la région du Danube une destination touristique internationale à succès.

La présente évaluation régulière (la première depuis la certification de la Route en 2015) a montré que la Route a élargi son réseau en incluant la Hongrie et qu'il travaille fortement au renforcement de l'organisation de son offre culturelle et touristique à l'échelle régionale en soutenant la création de pôles touristiques efficaces servant de portes d'entrée aux visiteurs.

Quelques lacunes mineures résultent de l'évaluation des activités de l'itinéraire dans les domaines des " Echanges culturels et éducatifs pour les jeunes Européens " et du " Tourisme culturel et développement culturel durable " qui devraient être renforcées à l'avenir dès que l'organisation touristique des pôles de l'itinéraire sera plus consolidée. En outre, certaines améliorations sont nécessaires en ce qui concerne la représentation visuelle de la Route parmi ses membres. Ces lacunes ont donné lieu à certaines recommandations et prescriptions dont les détails sont disponibles dans le rapport d'évaluation.

Compte tenu de toutes ces lacunes mineures, la Route répond à la plupart des critères de certification du Conseil de l'Europe, en lui permettant de conserver sa certification d'itinéraire culturel européen.

Sommaire des conclusions

Selon l'Annexe 2 - Checklist,

	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	
L'itinéraire culturel implémente les Lignes directrices pour l'utilisation du logo «Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe»	X	
Par conséquent la certification « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe »		
	Oui	Non
Devrait être renouvelée	X	

2. Introduction

La Route des empereurs romains et du vin du Danube (ci-après "la Route") s'étend sur cinq pays (à l'origine, ils étaient quatre) de la région du Danube moyen et inférieur - Croatie, Serbie, Bulgarie, Hongrie et Roumanie - comprenant 21 sites archéologiques et 12 régions viticoles (dont une - Ilok (CR) - est une destination EDEN).

Son offre culturelle se compose des sites archéologiques avec leurs histoires individuelles qui sont des monuments à la direction des empereurs romains dans l'introduction de la culture romaine le long de la frontière nord de l'Empire. La tradition viticole fait partie de ce patrimoine culturel en représentant un sous-thème spécifique de l'offre culturelle de cette Route.

Les sites archéologiques, les musées, les restaurants et les vignobles, les petites villes et les parcs naturels sont les éléments les plus importants de l'offre touristique de la Route.

La Route a été établie et gérée jusqu'à présent comme un produit touristique autonome au sein du club des produits touristiques géré par le Centre de Compétence du Danube (DCC) dont le siège est situé dans les locaux de l'organisation nationale serbe du tourisme à Belgrade.

Etabli en 2012, l'itinéraire a été certifié par le Conseil de l'Europe comme Itinéraire culturel européen en 2015. À l'époque, sa première évaluation faisait état des principales questions générales suivantes :

- L'occasion de considérer la "partie vin" du thème culturel qui la sous-tend comme un sous-thème du thème principal des empereurs romains ;
- L'absence d'un rôle de coordination de la Route sur les différentes actions et initiatives promotionnelles menées de manière autonome par ses membres adhérents ;
- Le modèle d'organisation de la Route s'est concentré sur le rôle moteur du Centre de compétences du Danube (DCC). A cet égard, la gestion de l'itinéraire est assurée par un club produit autonome de la DCC ;
- Une implication limitée des institutions de recherche académique (i.e. les universités) dans la définition du thème général et du sous-thème de la Route et de sa stratégie de développement correspondante ;
- Retards dans la mise en place du comité scientifique de la Route et son implication opérationnelle limitée dans la gestion de l'exploitation de la Route.

Le présent document rend compte des conclusions pertinentes découlant de l'évaluation régulière de la gestion du tracé pendant les trois premières années (2015-2018).

3. Corps de l'Évaluation

Les sections qui suivent présentent les principales conclusions de la présente évaluation régulière par rapport à celles de l'évaluation précédente réalisée en 2015 au moment de la certification de la Route. Les cases colorées en rouge signifient que les remarques de l'évaluation préalable sont toujours en attente, les cases vertes que les remarques ont été surmontées entre-temps.

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

Le thème culturel qui sous-tend cet itinéraire est lié au rôle historique joué par le corridor géographique du Danube sous l'Empire romain.

Cette dernière avait une importance stratégique pour relier les parties occidentale et orientale de l'Empire romain en protégeant son intégrité territoriale contre les invasions destructrices des barbares et des Turcs. Cela a conduit à la construction d'installations pour abriter les soldats et les empereurs qui les commandaient, un réseau de routes, de forts, de villes, de villas et de palais impériaux a été créé qui existent toujours comme destinations touristiques.

En considérant le Danube comme le trait d'union de cette Route, en servant de couloir d'eau pour les expéditions commerciales et militaires, on pourrait s'attendre à ce que ces dernières jouent un rôle central dans les modalités de visite de ces régions (principalement en bateau) ; malgré ce qui précède, la mise en œuvre des produits touristiques concernant les croisières en bateau reste confrontée à plusieurs préoccupations administratives et environnementales qui ne permettent pas leur réalisation dans un délai raisonnable.

Outre le thème historique, qui représente certainement une valeur historique et culturelle commune aux différents pays de l'UE, l'offre culturelle de la Route comprend un autre sous-thème important qui est lié aux vins et vignobles du Danube qui ont été initialement introduits dans ces régions sous l'Empire romain.

Les résultats de l'évaluation réalisée en 2015 ont fait état de l'opportunité de considérer le patrimoine viticole et viticole de ces zones comme un sous-thème de la Route et non comme une Route différente. A cet égard, la présente évaluation montre que ces composantes culturelles (historique et viticole) sont toutes deux bien équilibrées dans l'offre culturelle du Chemin, d'une manière qui aurait été affaiblie par l'absence de l'autre.

En outre, l'évaluation précédente a fait état de certaines lacunes en ce qui concerne la participation effective des universitaires à la définition du thème culturel général du Chemin et à sa stratégie de développement.

Sur ce point, la présente évaluation a montré des améliorations significatives en ce qui concerne la participation des universitaires et des institutions de recherche au comité scientifique (CS) de cette Route.

La direction de l'itinéraire devrait s'engager plus fermement à rendre plus évidente la contribution des membres du Comité scientifique à l'élaboration de la stratégie de l'itinéraire. A cet égard, la visite sur place a permis de mieux comprendre le fonctionnement du CS et sa contribution effective au travail opérationnel de la Route qui se retrouve dans l'évaluation préalable des demandes des nouveaux membres potentiels, l'évaluation préalable du plan d'activité triennal et dans l'analyse systématique des activités et initiatives à inclure dans le plan d'action qui est publié annuellement par le DCC en montrant les différentes initiatives prévues au niveau local dans les régions/sites adhérents.

Il est souhaitable que des preuves formelles de ces réunions du Comité permanent (c'est-à-dire les procès-verbaux des réunions) soient recueillies aux fins de l'évaluation du Conseil de l'Europe (**Recommandation 1**).

Résultats pertinents de l'évaluation de 2015	2018 suivi régulier de l'évaluation
<p>Une recommandation à l'itinéraire est de mettre l'accent sur un thème (La Route des Empereurs Romains) comme thème principal, et de l'utiliser comme concept principal et de le présenter séparément. Le thème du vin doit être considéré comme un premier sous-thème, mais l'accent doit également être mis sur d'autres sous-thèmes. L'application mentionne le développement d'un certain nombre de produits culturels et d'aventure en plein air qui ont le potentiel d'être liés d'une bonne façon au thème général. Toutes ces possibilités devraient être explorées et présentées afin de montrer pleinement comment le thème général peut être développé</p>	<p>La présente évaluation montre que ces composantes culturelles (historique et viticole) sont toutes deux bien équilibrées dans l'offre culturelle de la Route, d'une manière qui aurait été affaiblie par l'absence de l'autre.</p>
<p>Le thème général et le sous-thème ne semblent pas avoir une base de recherche universitaire très solide, et il n'existe pas non plus de liste solide de partenaires universitaires impliqués. Par conséquent, le matériel de candidature ne permet pas de conclure que le thème de l'itinéraire culturel a été étudié par une équipe multidisciplinaire d'experts dans le but d'identifier une compréhension commune de la thématique choisie pour l'itinéraire.</p>	<p>Ce point a fait l'objet d'une vérification positive dans le cadre de la présente évaluation.</p> <p>La contribution du CS, en particulier par le biais de ses représentants les plus importants (Prof. Goran Petkovic pour les questions touristiques et commerciales et Prof. Mike Weber pour les questions historiques et culturelles), est évidente dans la plupart des activités opérationnelles clés de la Route.</p> <p>Jusqu'à présent, la participation opérationnelle du comité de surveillance s'est déroulée de façon très informelle au sein de l'organisation du DCC. A condition que sa contribution réelle puisse être identifiée dans plusieurs tâches opérationnelles clés de la mise en œuvre de l'itinéraire.</p> <p>Outre ce qui précède, il est recommandé que des preuves formelles des tâches les plus importantes effectuées par les membres du comité de surveillance soient collectées aux fins de l'évaluation (<i>recommandation 1</i>).</p>

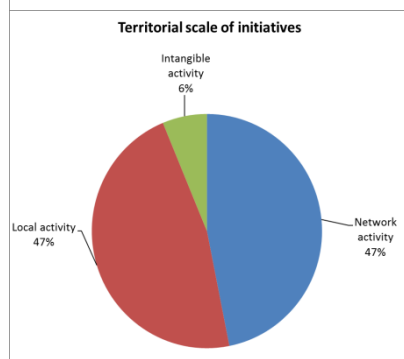
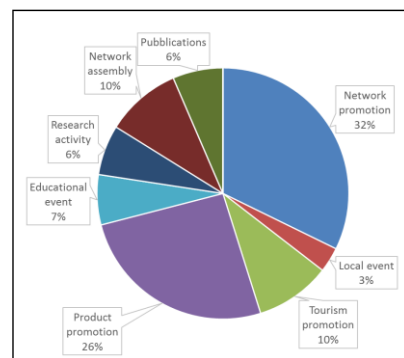
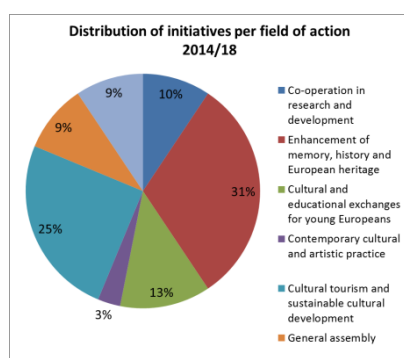
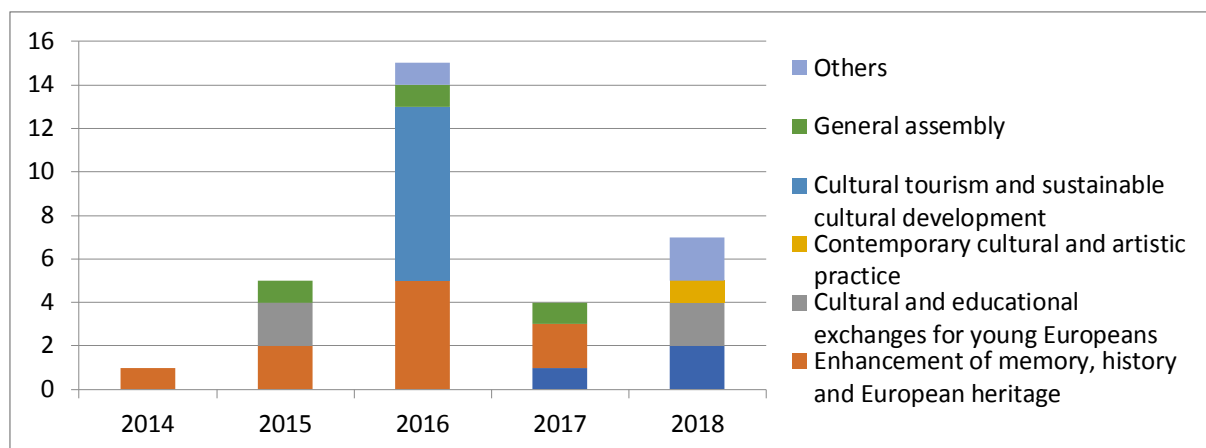
3.2 Priorités d'Action

La performance de la Route au cours des trois dernières années a montré un pic d'initiatives en 2016 qui ont été réalisées directement par le DCC ou indirectement par l'intermédiaire de ses membres adhérents.

Le graphique ci-dessous montre leur répartition par domaine d'action (l'évaluation ne prend en compte que les activités énumérées dans le dossier d'évaluation fourni par l'IEIC), à partir de 2014. Les activités menées dans le domaine de la "Mise en valeur de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen" s'avèrent majoritaires (31% du total).

Au contraire, les initiatives dans les domaines des "Pratiques culturelles et artistiques contemporaines" et des "Échanges culturels et éducatifs pour les jeunes Européens" se sont révélées assez limitées au cours de la période 2014/18.

Graphique 1 – Répartition annuelle des activités de la route (2014/2018)

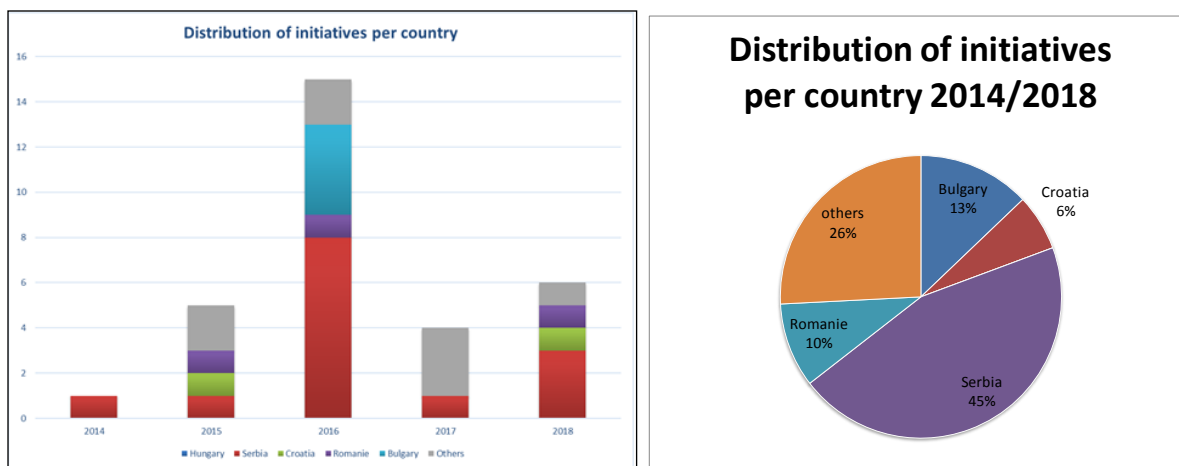


Les activités menées jusqu'à présent l'avaient été aussi bien directement par le DCC qu'indirectement par les partenaires locaux de la Route. Un quota pertinent de ces initiatives consiste en des activités locales qui ne relie même pas les autres pays impliqués dans le Chemin.

L'ensemble des activités menées jusqu'à présent depuis 2014 ont englobé tous les pays concernés, avec un pic de 45% en Serbie, comme le montrent les graphiques ci-dessous.

Aucune activité n'a été menée jusqu'à présent en Hongrie, dont le seul membre représentant (Zsolnay Cultural Quarter) n'a rejoint l'itinéraire qu'en 2018.

Graphique 2 – Répartition des activités de la Route par pays (2014/2018)



Un plan d'action global pour la période 2018-2020 prévoit une liste très riche d'initiatives et d'activités à mener dans les années à venir. La plupart d'entre elles visent à établir des pôles touristiques le long du sentier de la Route dans le but d'identifier des points d'accès touristiques efficaces pour les visiteurs. Sur le même point, le plan d'action comprend des activités visant à introduire des normes touristiques communes entre les destinations adhérentes dans le but de permettre la même perspective d'interprétation de leur offre culturelle en relation avec le thème culturel de la Route. Ces activités (qui ont débuté en 2018) prouvent qu'au moment de la présente évaluation, la Route concerne en fait essentiellement des attractions touristiques locales (historiques, culturelles et naturelles) qui ne peuvent pas encore être considérées par elles-mêmes comme des destinations/pôles touristiques autonomes (selon les mêmes termes du plan d'action) : *"Un pôle touristique est une entité qui dispose de ressources suffisantes pour proposer une offre touristique riche, diversifiée et géographiquement complète pour attirer et fidéliser les touristes"*).

Malgré ce qui précède, qui témoigne de la nécessité d'établir une organisation touristique plus efficace parmi les destinations adhérentes, la performance de la Route s'avère pleinement conforme aux critères de certification du CdE de la Résolution CM/Res(2013)67 :

"le thème doit être représentatif des valeurs européennes et commun à au moins trois pays d'Europe" (critère n° 2 pour les thèmes)

"impliquer plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans tout ou partie de leur(s) projet(s), sans exclure les activités de nature bilatérale" (critères de réseau)

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Dans ce domaine d'action, les projets doivent :

- jouer un rôle fédérateur autour des grands thèmes européens, permettant de rassembler des connaissances dispersées ;
- montrer comment ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs cultures européennes ;
- illustrent l'évolution de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ;
- se prêtent à la recherche et à l'analyse interdisciplinaire tant sur le plan théorique que pratique

Au cours des trois dernières années, la Route a mené différentes activités et initiatives dans le domaine opérationnel actuel. La plupart d'entre elles consistaient en l'organisation d'événements auxquels participaient des universitaires provenant des universités et des institutions de recherche adhérentes, visant à illustrer des aspects spécifiques du patrimoine historique des régions de la Route. A cet égard, la Route s'est avéré très efficace dans la promotion de son thème culturel en unifiant dans une même stratégie de développement des connaissances et des traditions différentes provenant de 5 pays.

L'évaluation précédente indiquait que, bien que la Route puisse à terme devenir une plate-forme de coopération en matière de recherche et de développement, son réseau devait être amélioré en impliquant un meilleur réseau d'universitaires et de scientifiques de différentes institutions dans le but de promouvoir une interprétation plus large des connaissances liées aux Empereurs romains dans ce domaine. A cet égard, il a été recommandé de rapprocher les partenaires académiques de l'organisation de la route et d'élargir la composition du comité scientifique en incluant les universités et les institutions de recherche dans l'effort commun pour mieux analyser le patrimoine historique et culturel de ces régions.

Actuellement, la Route a partiellement surmonté ces problèmes en renforçant la participation des universités et des institutions de recherche dans sa stratégie de développement. Sur ce point, l'itinéraire a mis en place une section dédiée de son site web comprenant les études et les résultats des recherches menées par les membres de l'itinéraire ou par des tiers sur le thème culturel des Empereurs romains de la région du Danube.

Résultats pertinents de l'évaluation de 2015	2018 suivi régulier de l'évaluation
<p>Une recommandation pour l'organisation de la route pourrait être d'examiner les possibilités d'obtenir des partenaires académiques en relation plus étroite avec l'organisation de la route, peut-être en tant que membres à part entière du réseau. Le comité scientifique devrait également envisager d'inclure un éventail plus large de membres et se concentrer sur la manière dont les connaissances existantes devraient être utilisées, identifier les connaissances manquantes et explorer les possibilités de lancer de nouvelles recherches.</p> <p>Le thème général a tout particulièrement le potentiel de se concentrer sur la recherche et les activités éducatives. La route pourrait à terme devenir une plate-forme de coopération en matière de recherche et de développement, mais le réseau de la route doit y jouer un rôle actif afin d'identifier les besoins en matière de recherche et les éléments pédagogiques possibles. Il y a une histoire à raconter, avec beaucoup de couches et beaucoup de points d'intérêt. Le réseau de routes doit construire un meilleur réseau d'universitaires et de scientifiques de différentes institutions dans leur poursuite du développement de l'interprétation des connaissances liées aux empereurs romains.</p>	<p>La Route a partiellement surmonté les problèmes susmentionnés en élargissant la participation des universités et des institutions de recherche à sa stratégie de développement. Sur ce point, il a mis en place une section dédiée de son site web comprenant des études et des résultats de recherche pertinents réalisés par les membres de la Route ou des tiers sur le thème culturel des empereurs romains de la région du Danube.</p> <p>Outre ce qui précède, la Route devrait renforcer son engagement en faveur d'une participation plus intense des universitaires et des universités à l'élaboration de sa stratégie de développement et de son plan d'action (voir <i>Recommandation 1</i>).</p>

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Dans ce domaine d'action, les projets doivent :

- mettre en valeur les patrimoines physiques et immatériels, expliquer leur signification historique et mettre en évidence leurs similitudes dans les différentes régions d'Europe ;
- prendre en compte et promouvoir les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS en matière de restauration, de protection et de mise en valeur du patrimoine, de paysage et d'aménagement du territoire ;

- identifier et mettre en valeur les sites du patrimoine européen et les zones autres que les monuments et sites généralement exploités par le tourisme, en particulier dans les zones rurales, mais aussi dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ;
- tenir compte du patrimoine physique et immatériel des minorités ethniques ou sociales en Europe ;
- contribuer, par une formation appropriée, à sensibiliser les décideurs, les praticiens et le grand public à la notion complexe de patrimoine, à la nécessité de le protéger, de l'interpréter et de le communiquer comme moyen de développement durable, ainsi qu'aux défis et aux opportunités qu'il représente pour l'avenir de l'Europe.

Il s'agit du domaine opérationnel dans lequel la Route a réalisé la majeure partie de ses activités globales au cours de la période 2016/18 (31 % du total).

Les activités menées dans ce domaine comprennent la participation à des foires/expositions touristiques internationales (par exemple ITB Berlin ou la City Fair de Londres) ou l'organisation de blogueurs et de voyages de famille dans le but de promouvoir la connaissance de l'offre culturelle et touristique du corridor du Danube sur les visiteurs potentiels étrangers.

Un effort significatif a été consenti pour la mise en valeur du patrimoine physique et immatériel réparti sur les différents sites archéologiques et culturels de la Route, par la mise en place de panneaux de narration et d'outils interactifs d'accompagnement des visiteurs dans le but d'introduire une interprétation commune du patrimoine culturel de chacun des sites concernés.

Aucune preuve de la manière dont la Route tient compte du patrimoine immatériel des minorités ethniques ou sociales en Europe.

Comme déjà mentionné dans l'évaluation précédente, la Route ne prend en compte et ne promeut qu'indirectement les chartes, conventions comme l'UNESCO et l'ICOMOS, mais aucune incompatibilité spécifique n'a été relevée au cours de l'évaluation et de la visite sur le terrain. A cet égard, la Route - en tant que contribution possible du Comité scientifique à l'élaboration du plan d'activités - devrait mieux clarifier comment sa stratégie de développement tient compte des chartes et conventions pertinentes (**Recommandation 2**).

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes européens

Dans ce domaine d'action, les projets doivent :

- inclure l'organisation d'activités avec des groupes de jeunes afin de promouvoir des échanges approfondis visant à développer le concept de citoyenneté européenne, enrichie par sa diversité ;
- mettre l'accent sur les expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation des lieux et des contacts ;
- encourager le décloisonnement en organisant des échanges de jeunes issus de milieux sociaux et de régions d'Europe différents ;
- constituer des projets pilotes avec un nombre limité de pays participants et disposer de ressources suffisantes pour une évaluation significative afin de générer des prototypes pouvant servir de modèles de référence ;
- donner lieu à des activités de coopération qui impliquent des établissements d'enseignement à différents niveaux.

Récemment, les régions intéressées par la Route ont été frappées par des conflits dont les conséquences ont dramatiquement affecté les relations entre les différentes communautés nationales et régionales. A cet égard, le thème culturel de la Route représente une

plateforme exceptionnelle pour reconnecter ces communautés en redécouvrant les racines historiques et culturelles communes et en établissant des relations pacifiques entre elles.

Sur ce point, la performance de la Route au cours des trois dernières années s'avère assez limitée en n'incluant qu'une seule initiative réalisée dans le domaine opérationnel actuel en 2018 (visite des étudiants à la Porte de Fer).

L'itinéraire devrait renforcer son engagement en faveur de l'organisation d'échanges culturels entre les institutions éducatives à tous les niveaux et les jeunes communautés dans le but de créer des "ponts culturels" entre elles. La Route doit prévoir dans le plan d'activités pour les années à venir des actions/initiatives spécifiques visant à promouvoir la coopération entre les institutions éducatives dans le but de sensibiliser les jeunes communautés au patrimoine historique et culturel commun de l'empire romain (**Recommandation 3**).

Résultats pertinents de l'évaluation de 2015	2018 suivi régulier de l'évaluation
<p>En raison du nombre limité d'activités concernant la jeunesse et les échanges culturels, ce domaine d'action est considéré comme un point négatif à ce stade.</p> <p>Il existe un potentiel de développement, mais un programme séparé pour les activités éducatives et d'échanges de jeunes doit être mis en place pour cartographier les membres du réseau existants, analyser les activités potentielles et élaborer un plan pour les activités conjointes initiées par le réseau.</p>	<p>La performance de la Route au cours des trois dernières années s'avère assez limitée en n'incluant qu'une seule initiative réalisée dans le domaine opérationnel actuel en 2018 (visite des étudiants à la Porte de Fer).</p> <p>La Route doit prévoir dans le plan d'activités pour les années à venir des actions/initiatives spécifiques visant à promouvoir la coopération entre les institutions éducatives dans le but de sensibiliser les jeunes communautés au patrimoine historique et culturel commun de l'empire romain (Recommandation 3).</p>

3.2.4 Pratique contemporaine culturelle et artistique

Dans ce domaine d'action, les projets doivent :

- susciter des débats et des échanges, dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle, entre les différentes expressions et sensibilités culturelles et artistiques des différents pays d'Europe ;
- encourager les activités et les projets artistiques qui explorent les liens entre patrimoine et culture contemporaine ;
- mettre en évidence, dans la pratique culturelle et artistique contemporaine, les pratiques les plus innovantes en matière de créativité, et les relier à l'histoire du développement des compétences, qu'elles relèvent du domaine des arts visuels, des arts du spectacle, des métiers d'art,
- l'architecture, la musique, la littérature ou toute autre forme d'expression culturelle ;
- donner naissance à des réseaux et à des activités qui brisent les barrières entre professionnels et non-professionnels, notamment en ce qui concerne la formation des jeunes Européens dans les domaines concernés.

A ce jour, les performances de la Route dans ce domaine d'action spécifique s'avèrent très limitées. La liste des activités menées au cours des trois dernières années ne montre qu'une seule initiative (Meet Emperor Galerius) consistant dans le développement d'une application mobile de jeu basée sur le "modèle de chasse au trésor", où les visiteurs découvrent en suivant les "indices" des parties du complexe construit par Galerius à Felix Romuliana (Zajecar).

Le plan d'activités pour la période 2018-2020 comprend de nouveaux outils interactifs permettant la visite de l'offre culturelle de certains sites archéologiques.

Néanmoins, la performance de la Route n'a jusqu'à présent inclus aucune activité ou initiative visant à renforcer les liens entre son thème culturel sous-jacent et son exploitation potentielle dans le domaine des arts (architecture, pratiques contemporaines et artistiques, musique, littérature, danse, théâtre). Ces lacunes peuvent servir de base à la mise en œuvre d'initiatives visant à impliquer les jeunes artistes et les institutions culturelles locales dans une exploitation plus large du patrimoine culturel qui sous-tend la stratégie de développement de la Route.

A cet égard, la Route doit mettre en œuvre - avec la contribution de chaque partenaire adhérent - un programme culturel comprenant des événements et des initiatives (de préférence dans les sites historiques et culturels adhérent à la Route) dans le domaine des expressions artistiques visant à valoriser et évoquer le patrimoine historique et culturel de l'Empire romain. Ce programme peut, à lui seul, servir d'attraction culturelle en stimulant l'intérêt des visiteurs potentiels à passer leurs vacances dans ces régions (**recommandation 4**).

L'organisation de la "Semaine bleue - Festival du Danube" peut être une occasion exceptionnelle de mettre en œuvre ce type d'intégration entre les arts et la culture contemporains.

Résultats pertinents de l'évaluation de 2015	2018 suivi régulier de l'évaluation
<p>Ce champ d'action est donc considéré comme un point partiellement positif mais pas nécessairement dû aux initiatives propres du réseau de routes.</p> <p>Le potentiel n'en est pas moins là, et il est recommandé que le cadre de la route explore et développe plus de sous-thèmes thématiques (en plus du thème du vin) qui peuvent être développés de manière structurée par l'organisation de la Route.</p> <p>Il est en outre recommandé que les membres soient inclus dans cette discussion et que les idées de nouvelles initiatives soient encouragées et nourries dans le cadre de la Route.</p>	<p>La performance de la Route n'a pas inclus jusqu'à présent d'activité ou d'initiative visant à renforcer les liens entre son thème culturel sous-jacent et son exploitation potentielle dans le domaine des arts (c'est-à-dire l'architecture, les pratiques contemporaines et artistiques, la musique, la littérature, la danse, le théâtre). Ces lacunes peuvent servir de base à la mise en œuvre future d'initiatives visant à impliquer les jeunes artistes et les institutions culturelles locales dans une exploitation plus large du patrimoine culturel qui sous-tend la stratégie de développement de la Route.</p> <p>L'itinéraire devrait mettre en œuvre un programme culturel comprenant des événements et des initiatives dans le domaine des expressions artistiques visant à mettre en valeur et à évoquer le patrimoine historique et culturel de l'Empire romain. Ce programme peut, à lui seul, servir d'attraction culturelle en stimulant l'intérêt des visiteurs potentiels à passer leurs vacances ou leurs courts séjours dans ces régions (<i>Recommandation 4</i>).</p>

3.2.5. Tourisme culturel et développement culturel durable

Dans ce domaine d'action, les projets doivent :

- tenir compte des identités locales, régionales, nationales et européennes ;
- impliquer activement la presse écrite et les médias audiovisuels et exploiter pleinement le potentiel des médias électroniques afin de mieux faire connaître les objectifs culturels des projets ;
- promouvoir le dialogue entre les cultures urbaines et rurales, entre les régions du sud, du nord, de l'est et de l'ouest de l'Europe, et entre les régions développées et défavorisées ;

- *promouvoir le dialogue et la compréhension entre les cultures majoritaires et minoritaires, autochtones et immigrantes ;*
- *ouvrir des possibilités de coopération entre l'Europe et d'autres continents grâce aux affinités particulières entre certaines régions ;*
- *se préoccupent, dans le domaine du tourisme culturel, de sensibiliser l'opinion publique, d'attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire et de chercher à diversifier l'offre et la demande, en vue de favoriser le développement d'un tourisme de qualité ayant une dimension européenne ;*
- *rechercher des partenariats avec des organismes publics et privés actifs dans le domaine du tourisme afin de développer des produits et outils touristiques destinés à tous les publics potentiels.*

La performance de la Route dans le domaine actuel est certainement exceptionnelle et peut représenter une Meilleure Pratique également pour d'autres routes certifiées. L'accent mis sur le tourisme culturel et le développement du tourisme durable est le véritable cœur de la stratégie de la Route. Néanmoins, les résultats en termes de flux touristiques réels sont encore limités, même s'ils augmentent.

Il faut souligner que la Route est confrontée à des problèmes importants liés à des pénuries importantes d'infrastructures dans les régions/sites intéressés par l'offre culturelle à promouvoir. Certains d'entre eux sont positionnés dans des endroits très éloignés et il faut beaucoup de temps pour les atteindre en voiture. La visite de ces sites par bateau tout au long du Danube pourrait être une solution potentielle, mais il existe actuellement d'importantes préoccupations administratives qui rendent cette solution assez difficile à mettre en œuvre dans un court laps de temps. A cet égard, les meilleures pratiques de la DCC prévoit des croisières en bateau très intéressantes le long du Danube, certaines d'entre elles s'appuyant spécifiquement sur le thème historique et culturel de la Route :

- **Croisière historique sur le Danube.** Voici des exemples de hubs historiques : Budapest, Ilok, Novi Sad, Belgrade, Smederevo, Golubac et Lepenski Vir - un parcours d'environ 350 km. 2 itinéraires différents peuvent être créés.
- **Sur la croisière des Empereurs.** Longue croisière historique sur le Danube - 7 jours de Budapest à Lepenski Vir. Pôles touristiques classés : Budapest, Ilok, Novi Sad, Belgrade, Smederevo, Golubac et Lepenski Vir.
- **Forteresses du Danube.** 4 jours de Smederevo à Budapest. Pôles touristiques classés : Smederevo, Belgrade, Novi Sad et Budapest

Il faut souligner que la Route fait partie du Club des produits touristiques géré par le DCC (Danube Competence Centre) dont la mission est la promotion du Danube comme destination touristique unique au monde. Dans ce cadre stratégique, le DCC s'engage à définir, gérer et promouvoir dans le monde entier différents produits touristiques liés au corridor du Danube. Celui concernant la Route (tel qu'indiqué dans le plan d'affaires de DCC) est encore le moins mûr sur le plan commercial parmi les autres.

Extrait du plan d'affaires du DCC daté de mars 2018

L'approche de l'itinéraire est profonde, mais très académique. La Route pourrait être considérée comme un produit phare. Cependant, les résultats sont actuellement faibles en termes de produit touristique. Les sites et sites archéologiques inclus doivent être revus en raison d'un manque de volonté de coopérer avec les localités romaines incluses. En outre, plusieurs sites manquent d'une infrastructure touristique de base et sont difficiles à inclure dans les offres touristiques régulières des voyageurs internationaux. La promotion de la tournée se fait actuellement par le biais de plusieurs pages publiques (UE, itinéraires culturels), mais seul un nombre très limité de voyageurs promeuvent activement l'itinéraire. Actuellement, l'itinéraire est un facteur de coût.

Les résultats de l'enquête menée au cours de la présente évaluation auprès des membres de la Route (même s'ils se limitent à un très petit nombre d'entre eux qui ont répondu à l'enquête) confirment qu'ils apprécient le travail réalisé jusqu'à présent par la DCC pour la promotion du tourisme culturel et durable dans le cadre de la stratégie Route. Les résultats ne tarderont pas à arriver.

Ce champ d'action est donc considéré comme un point très positif.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 *Extension du réseau depuis la dernière évaluation*

La Route a été établie et gérée comme un produit touristique autonome au sein du club des produits touristiques géré par le Centre de Compétence du Danube (DCC) dont le siège est situé dans les locaux de l'organisation nationale serbe du tourisme à Belgrade (Serbie).

Le DCC a débuté le 10 avril 2010. L'association a été enregistrée à Belgrade. En termes de statut juridique, le DCC est une entité juridique à but non lucratif en vertu du droit serbe.

Sa mission est de permettre la collaboration des principaux acteurs intéressés par la promotion de la région du Danube en tant que destination touristique paneuropéenne unique et de qualité.

La structure des intervenants repose sur la prémisse que le DCC se compose de trois groupes d'intervenants, chacun d'eux contribuant aux objectifs de l'organisation d'une manière différente :

1. **Partenaires stratégiques** - organisations à l'extérieur du réseau du DCC, offrant visibilité, positionnement, crédibilité et accès à différentes informations, événements pertinents et personnes ;
2. **Membres stratégiques** – membres à part entière
3. **Membres du réseau** – membres ayant un accès de base aux produits et services du DCC et une participation limitée à la gouvernance et au financement de l'organisation

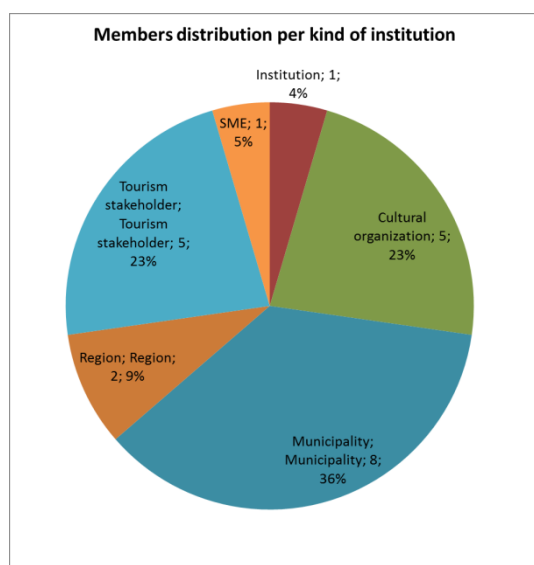
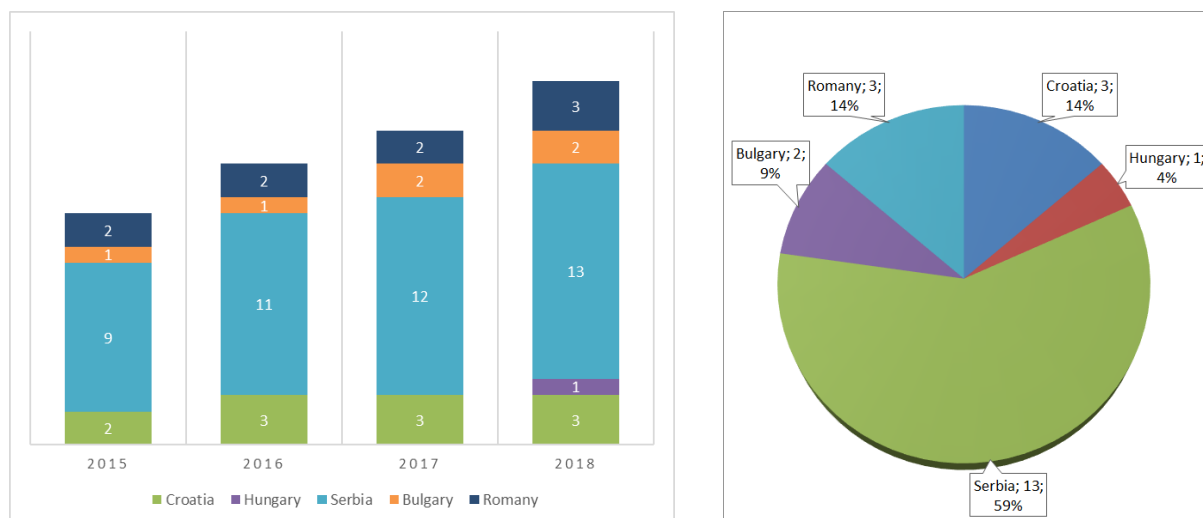
Sur la base de l'allocation régionale, près de la moitié des membres sont originaires de Serbie et environ deux tiers de Serbie et de Roumanie réunies. La région du Danube moyen et inférieur est représentée par environ 90% de toutes les organisations membres. Toutefois, par comparaison, il y a beaucoup moins de membres originaires de Slovaquie, de Hongrie, de Croatie, de Bulgarie, d'Ukraine et de Moldavie. La région du Danube supérieur de l'Autriche et de l'Allemagne est également faiblement représentée (seulement 10% en termes de nombre de membres).

Les membres de Route sont d'abord des membres du DCC, mais tous les membres du DCC ne sont pas membres de Route.

L'adhésion des membres de la nouvelle Route fait l'objet d'une évaluation préalable par le Comité scientifique visant à évaluer la cohérence du site candidat tant du point de vue historique et culturel que du point de vue touristique (à cet égard, le Comité scientifique est tenu de vérifier la possibilité réelle de visiter les sites culturels liés gérés ou représentés par le nouveau membre potentiel). Avec l'avis positif du CS, l'assemblée générale de DCC approuve l'adhésion de nouveaux membres qui, de toute façon, n'entre en vigueur qu'avec le paiement de la cotisation de membre.

Ci-dessous la répartition des membres de la Route tout au long de la période 2016/2018. A cet égard, il faut souligner qu'à partir de 2018, la Route est passé des 4 premiers pays concernés (dont 3 pays de l'UE) aux 5 actuels en incluant la Bulgarie.

Graphique 3 – Répartition des membres de la Route par année d'adhésion et par pays (période 2015/18)



La majorité des membres de la Route sont des organismes touristiques des municipalités locales (36 %), suivis des organismes culturels et des intervenants touristiques (23 %).

A cet égard, il convient de souligner que l'implication de l'organisation nationale du tourisme de Serbie (qui accueille la DCC) témoigne d'un intérêt institutionnel fort et de haut niveau pour la stratégie de développement de la Route.

La structure du DCC comprend trois organes principaux : 1) Secrétariat général ; 2) Assemblée générale ; et 3) Conseil d'administration.

Au sein du Secrétariat général (l'équipe du DCC), qui est le principal organe opérationnel de l'organisation, il y a actuellement sept postes, qui

sont occupés par six employés : Secrétaire général, directeur du développement des affaires, directeur des programmes, directeur financier et administratif, coordonnateur de projet, directeur du marketing et des ventes, et adjoint administratif.

Le conseil d'administration dirige la réalisation de la vision et de la mission du DCC.

L'assemblée générale représente les intérêts des membres du DCC et leurs besoins qui doivent être pris en compte dans la stratégie opérationnelle du DCC.

Il faut souligner à nouveau que la Route n'a pas d'organisation autonome au sein du DCC ; elle ne représente qu'un produit spécifique du club DCC des produits touristiques liés à la destination Danube.

Des réunions dédiées des membres et des parties prenantes de la Route sont régulièrement organisées dans le but de se mettre d'accord sur les initiatives à mener dans le cadre de la stratégie de développement de la Route.

Le modèle d'affaires du DCC repose sur trois types de revenus:

a) FRAIS D'ADHÉSION - les membres stratégiques et les membres du réseau paient des frais et assument la responsabilité du succès global de l'organisation. Le montant des

redevances perçues devrait contribuer de manière substantielle à couvrir les coûts fixes minimaux et devrait permettre le travail d'une petite équipe professionnelle capable de générer des projets pertinents et de coordonner les parties prenantes dans la région du Danube. Les tarifs sont compris dans une fourchette allant de 500€ (pour les institutions locales/municipalités) à 7.000€ (pour les Organisations Nationales du Tourisme).

b) REVENUS DU PROJET - Les subventions de projet seront obtenues grâce au travail professionnel du secrétariat et aux activités d'information et de lobbying menées par la Commission.

c) Activités de cofinancement - Ressources internes, provenant des membres par le biais de contributions supplémentaires. Les contributions supplémentaires peuvent prendre la forme de contributions monétaires, en nature, d'activités d'accueil, d'un projet pilote ou d'autres formes de contributions convenues.

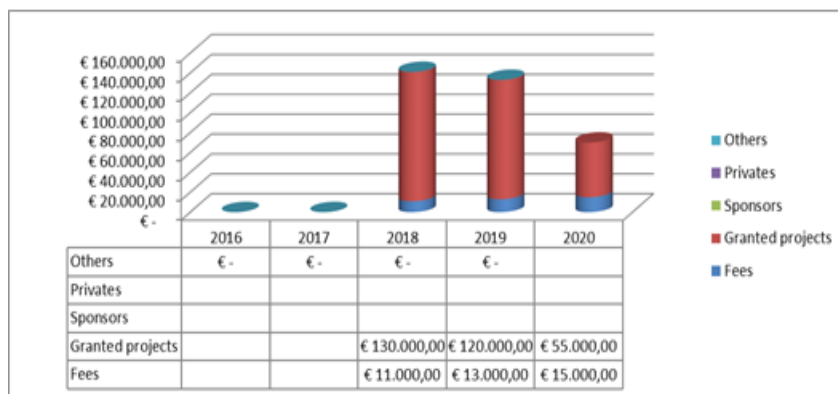
d) VENTE DE PRODUITS ET SERVICES DCC

e) les dons provenant, par exemple, de fondations privées et de sponsors.

Les projets financés par l'UE contribuent le plus fortement à la structure financière totale. Ces projets constituent l'épine dorsale financière du DCC. La plupart d'entre elles sont directement liées aux objectifs de la Route (Route4U, projet COSME).

Le financement du DCC provient principalement de la Serbie (33,3%), suivie de l'Allemagne (23,6%) et de la Hongrie (17,1%). Cette allocation financière est fortement déterminée par les contributions d'une poignée de partenaires seulement, à savoir les trois organisations touristiques nationales d'Allemagne, de Serbie et de Hongrie, et trois organisations touristiques locales régionales d'Ukraine, d'Autriche et de Serbie. Les contributions des organisations touristiques nationales (55,2 %) et régionales (15,1 %) constituent la principale source de financement (70,3 % combinés) du DCC provenant des cotisations des membres.

Graphique 4 – Distribution des revenus (2016/2020)



La figure de gauche montre les prévisions de revenus prévues dans le prochain plan d'activité triennal.

Il convient de noter que le DCC a ses propres bilans globaux et que ceux-ci ne prévoient pas de section dédiée à la Route (comme mentionné ci-dessus, la Route est un

produit touristique du club de produits touristiques du DCC construit autour de la destination de la région du Danube). Cela ne permet pas de vérifier séparément la situation financière de la Route, cependant - la Route faisant partie du DCC - ce point doit être considéré comme un avantage significatif, en permettant à la Route d'avoir une meilleure couverture financière et de pouvoir compter sur une organisation efficace qui travaille jour après jour dans le but d'améliorer l'offre culturelle et touristique de la région danubienne et de ses destinations culturelles.

A cet égard, il faut signaler certaines difficultés du DCC à encaisser les cotisations des membres venant de Bulgarie et de Roumanie, où les paiements doivent être officiellement approuvés par les institutions nationales.

En ce qui concerne le plan opérationnel du réseau pour la période 2018/20, le plan d'activités établi par CDC est principalement axé sur la création de pôles touristiques locaux dans les régions caractérisées par une plus forte concentration d'attraits culturels et touristiques. Ce dernier s'avère être un programme complet qui précise ses objectifs, ses méthodes, ses partenaires, ses pays participants (actuels et envisagés) et son développement global à moyen et long terme, comme le demande la résolution du Conseil de l'Europe. Des précisions supplémentaires seraient nécessaires pour mieux expliquer les activités prévues dans chacun des cinq domaines d'action prioritaires de la partie II de la même résolution, ainsi que les détails de leur plan de financement et opérationnel et des indicateurs les plus significatifs visant à mesurer l'impact des activités au rez-de-chaussée.

Dans le but d'évaluer le niveau de satisfaction des membres de la Route, au cours de la présente évaluation, une enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire spécifique envoyé à tous les membres (le questionnaire a été envoyé le 15 novembre 2018 avec une date limite le 9 décembre). Malheureusement, à la date du présent rapport final d'évaluation, seuls 5 des 22 membres de Route ont répondu à l'enquête. En raison de cette participation limitée, les résultats de l'enquête ne peuvent être considérés comme fiables (*voir annexe 3 pour les résultats partiels*).

3.3.2 Extension du réseau dans les trois années à venir

D'autres pays devraient rejoindre la Route (dont l'Autriche, la Slovaquie et le Monténégro) au cours des trois prochaines années, mais leur adhésion est subordonnée à une identification préalable des destinations/sites culturels compatibles avec les objectifs de la Route. Leur identification est en cours d'identification dans le cadre des travaux du comité de surveillance.

Actuellement, l'organisation de la Route concentre ses efforts sur la consolidation des pôles touristiques autour de 5 destinations spécifiques : Zajecar (Serbie), Pécs (Hongrie), Baranja Wine Region (Croatie), Alba Iulia (Roumanie) et Ruse (Bulgarie). Autour de ces pôles touristiques, le DCC recueille d'autres adhésions de sites/partenaires locaux qui devraient être approuvés au cours des prochaines années, parmi eux : TO Pula (municipalité de Pula - Croatie), TO Osijek (municipalité d'Osijek - Croatie), NTO Roumanie (Bucarest - Roumanie).

3.4 Outils de communication

3.4.1 Respect des lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe"

L'identité visuelle de la Route a été soigneusement étudiée et mise en œuvre tant sur des supports tangibles que sur des contenus web. Ces derniers utilisent des icônes différentes pour identifier les sites et les contenus liés au patrimoine des empereurs romains, de ceux liés aux traditions viticoles du Danube.

Les canaux de communication les plus importants de la Route sont son site officiel (www.romanemperorsroute.org) dont le contenu spécifique est également disponible (dans une perspective plus touristique/visiteur) sur le site www.danube.travel géré également par le DCC.

Au moment de l'évaluation, le site Web officiel de la Route devait être remplacé par un nouveau site en janvier. Ce dernier a été conçu avec une approche innovante basée sur une utilisation plus intensive de vidéos et d'images dans le but d'attirer l'attention des millénaires. Le contenu disponible sur les profils des médias sociaux (Facebook et Instagram) s'est avéré être constamment mis à jour et géré par le DCC.

L'utilisation des logos de la Route et de celui du Conseil de l'Europe s'est avérée conforme aux directives du Conseil de l'Europe d'octobre 2018. A cet égard, il convient de souligner qu'aucun des sites Web officiels des membres de la Route adhérents n'affiche le logo de la Route et celui du Conseil de l'Europe sur leur page d'accueil. L'organisation de la Route est tenue d'exiger de ses membres effectifs qu'ils affichent ces logos sur leurs sites Internet **(Prescription 1)**.

La visite de terrain effectuée du 14 au 16 décembre 2018 a permis de vérifier positivement la présence d'une signalisation portant les logos de la Route. Les signaux placés le long de l'autoroute montrent toujours le logo de la Route sans celui du Conseil de l'Europe, parce qu'ils avaient été placés avant la certification du Conseil de l'Europe.

4. Conclusions et Recommandations

Suite à cette première évaluation régulière, la Route des empereurs romains et du vin du Danube a montré, au cours de la période 2016/18, un fort engagement en faveur de la consolidation de son réseau et de la promotion d'une interprétation commune du patrimoine culturel correspondant parmi les sites/régions adhérents.

Le thème culturel/historique qui s'y rapporte s'avère encore significatif et cohérent au regard des valeurs du Conseil de l'Europe, notamment en ce qui concerne la nécessité politique de renforcer les relations socio-économiques et institutionnelles pacifiques et équitables entre les pays récemment intéressés par les conflits, afin de permettre et de favoriser leur éventuelle adhésion formelle à l'UE.

Les performances de la Route au cours des trois dernières années s'avèrent pleinement conformes aux critères de certification de la CM/Res(2013)67.

En répondant à l'ensemble de la grille d'évaluation prévue dans le cadre d'évaluation du CdE (voir annexe 2), l'itinéraire a obtenu un score global de 59 points sur un total de 81. Cela indique que l'itinéraire a été en mesure de répondre positivement à plus de 73 % des questions de la liste de contrôle.

La liste ci-dessous présente les performances des itinéraires, telles qu'elles ressortent de l'évaluation, dans chacune des sections de la grille d'évaluation du Conseil de l'Europe/de l'IEIC :

- **Thème (100% de réponses positives – 5 sur 5)**

Au moment de sa certification, l'évaluation de la Route indiquait que son double thème culturel (celui lié au patrimoine des empereurs romains et celui lié au vin du Danube) aurait été potentiellement trompeur. A cet égard, il a été demandé à l'organisation de la Route de considérer le vin du Danube comme un sous-thème de celui des Empereurs Romains. Les résultats de la présente évaluation ont démontré que ces deux composantes du thème culturel de la Route sont les deux faces d'une même pièce qui peuvent et doivent coexister, n'ayant leur propre pertinence et signification que si elles sont promues et développées en même temps.

- **Priorités d'action (65% de réponses positives – 30 sur 46)**

A ce titre, l'évaluation constate que les activités opérationnelles de l'itinéraire sont principalement centrées sur le domaine " Tourisme culturel et développement culturel durable " et de " Mise en valeur de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen " (56% de l'ensemble des initiatives menées en 2014/18) ; les activités dans les domaines " pratiques culturelles et artistiques contemporaines " et " échanges culturels et éducatifs pour jeunes Européens " devraient être renforcées à l'avenir.

- **Fonctionnement du réseau de l'itinéraire (94% de réponses positives – 15 sur 16)**

Le réseau de la Route est géré par la DCC en considérant le thème de la Route comme un produit touristique au sein du club des produits touristiques de la région du Danube. Actuellement, le DCC travaille au renforcement du réseau de routes et à l'organisation de pôles touristiques locaux qui peuvent servir de destination touristique autonome dans le cadre de la route. Dès cette phase de la stratégie de développement de la Route, il pourrait être opportun de penser à une organisation de la Route distincte de celle du DCC.

- **Outils de communication (présentation de la Route) – (64% de réponses positives – 9 sur 14)**

Dans le cadre du présent thème, la Route devrait prêter attention à l'utilisation de son logo officiel et de celui du Conseil de l'Europe par ses membres adhérents. Au moment de l'évaluation, aucun de leurs sites Web officiels ne montrait ces logos (voir Prescription 1).

Compte tenu de toutes ces lacunes mineures, la Route répond à la plupart des critères de certification du Conseil de l'Europe, en lui permettant de conserver sa certification d'itinéraire culturel européen.

5. Liste de références

L'évaluation a été réalisée sur la base des informations et données figurant dans les documents suivants :

1. Formulaire d'évaluation fourni par l'organisation de la Route et ses annexes correspondantes ;
2. Grille d'auto-évaluation fournie par l'organisation de la Route ;
3. Annexe 1 - Rapports de synthèse des Assemblées Générales ordinaires RER/DWR 2015-2017 ;
4. Annexe 2 - Recherche et développement ;
5. Annexe 3 - Publications universitaires et professionnelles indirectes ;
6. Annexe 4 - Orientation stratégique et plan d'activités pour la période 2018-2020 ;
7. Annexe 5 - Membres de DCC impliqués dans le développement de la Route ;
8. Annexe 6 - Bref historique de l'itinéraire ;
9. Rapport d'évaluation précédent utilisé pour la certification de la Route ;
10. Prévisions budgétaires pour la période 2018-2020 ;
11. Structure des frais d'adhésion du DCC ;
12. Décision du conseil d'administration concernant le Club de produits Itinéraires culturels du DCC ;
13. Formulaire d'adhésion pour les nouveaux membres de la Route ;
14. Brochure officielle de la Route des Empereurs romains et du vin du Danube (version datée 2016) ;
15. Brochure officielle de la Route des Empereurs romains et du vin du Danube (version 2017) ;
16. Vélo le long du Danube (brochure) ;
17. Rapport du DCC sur les services et expériences des visiteurs existants (dans le cadre du projet COSME "SDITOROMAN") ;
18. Plan d'activités du DCC pour la période 2018-2020 ;
19. www.routesofemperorsroute.org;
20. www.danube.travel
21. Blue week – Brochure du festival du Danube

6. Annexe 1 – Programme de visite de terrain

Samedi 15/12

9h45 Rencontre avec Goran Petkovic (Comité scientifique), Danko Cosic et Vladan Kreckovic (Secrétariat général de CDC).

10h00 Départ pour Sremska Mitrovica (SER)

11h00 Rencontre avec M. Ljubisa Sulaja, directeur de l'Institut pour la protection des monuments et des sites archéologiques visiteurs Palais impérial Sirmium

14h00 Réunion au siège de la DCC à Belgrade avec le professeur Goran Petkovic (Comité scientifique), Danko Cosic et Vladan Kreckovic. Au cours de la réunion ont été analysés les aspects spécifiques concernant l'évaluation régulière.

16h00 Déjeuner à Belgrade

Dimanche 16/12

8h45 Rencontre avec Gordana Plamenac (Présidente du Conseil d'administration du DCC), Danko Cosic et Vladan Kreckovic (Secrétariat général du DCC) et départ pour Ilok (CRO)

11h Rencontre avec M. Ivica Milicevic, directeur de l'organisation touristique de Ilok. Déjeuner et visite des principaux sites viticoles de la région.

12h00 Départ pour Sremski Karlovci (SER)

13h30 Courte visite guidée autour de Sremski Karlovci

Rencontre avec M. Mirko Veselinovic, propriétaire de la cave Benisek-Veselinovic

14h30 Déjeuner

16h00 Départ pour Belgrade

17h30 Arrivée à l'aéroport de Belgrade

7. Annexe 2 – Liste de contrôle

	LISTE DE VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION DES ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE			
	Le thème de l'Itinéraire Culturel	Oui	Non	Notes
3.1 THEME	- représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	X		
	- offre-t-il une base solide pour			
	des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	X		
	des activités innovantes ?	X		
	le développement de produits de tourisme culturel ?	X		
	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	X		
3.2 FIELDS OF ACTION	3.2.1 Coopération en recherche et développement			
	L'Itinéraire			
	- offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	X		
	- joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	X		
	- montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	X		
	- illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	X		
	- dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?		X	Les universités sont tout de même impliquées dans différentes tâches et projets
	- a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	X		
	Le comité scientifique			
	travaille-t-il sur son thème au niveau	X		

européen ?			
effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités :			
- au niveau théorique ?	X		
- au niveau pratique ?	X		
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen			
Les activités de l'Itinéraire (selon le thème)			
- prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	X		
- promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	X		
- promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	X		
- fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	X		
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	X		
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		X	
- valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		X	
- contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	X		
- mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	X		
- tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne,		X	

Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?			
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens			
Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour			
- développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?		X	Il s'agit d'une question importante si l'on considère que la Serbie est en passe d'adhérer à l'Union européenne
- mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	X		
- encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?		X	
- offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?		X	
- mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	X		
- mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?		X	D'autres adhésions sont en cours d'élaboration
- donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	X		
3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines			
Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines)			
- favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?		X	
- encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?		X	
- encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	X		

	- encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**		X	
	-encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?		X	
	- encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?		X	
	- mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	X		
	- lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	X		
3.2 PRIORITES D'ACTION	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable			
	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable)			
	- facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	X		
	- impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	X		
	- promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?		X	
	régions développées et défavorisées ?	X		
	différentes parties (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?		X	
	cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		X	
	- ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	X		
	- attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le	X		

	cadre du développement durable du territoire ?			
	- visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturelles ?	X		
	- développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	X		
	- développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	X		
	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	X		
3.3 NETWORK	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	X		
	Le thème du réseau a-t-il été choisi et accepté par ses membres ?	X		
	Le cadre conceptuel de ce réseau a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	X		
	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	X		
	Le réseau est-il financièrement viable ?	X		
	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	X		
	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	X		
	Est-ce que le réseau			
	- précise			
	ses objectifs et ses méthodes de travail ?	X		
	les régions concernées par le projet ?	X		
	ses partenaires et les pays participants ?	X		
les champs d'action impliqués ?	X			
la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	X			

	- identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	X		
	- fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?		X	Les états financiers des exercices précédents ne sont disponibles qu'au niveau du CDC
	- fournit des détails sur son plan opérationnel ?	X		
	- joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	X		
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	X		
	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?		X	Aucun des sites Web des membres de la Route n'affiche le logo de la Route sur leur propre page d'accueil
	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	X		Au moment de l'évaluation, il était prévu de remplacer ce dernier par un nouveau site Web
	Le site Web est-il traduit en anglais et en français ?		X	Les contenus ne sont disponibles qu'en anglais
	Le site Web est-il traduit dans d'autres langues ?	X		
	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	X		
	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	X		
	si oui, les brochures sont-elles traduites en anglais ?	X		
	si oui, les brochures sont-elles traduites en français ?		X	
	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	X		Cette exigence a été évaluée sur les documents officiels du DCC
	Le logo du Conseil de l'Europe est-il présent sur tous les supports de communication ?	X		
	Le logo du Conseil de l'Europe est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	X		
	Les logos (Itinéraire culturel + Conseil de l'Europe) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?		X	Les logos ne sont pas affichés sur les sites web des membres

	Le logo du Conseil de l'Europe apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?		X	
	SCORE	59	22	
		73 %	27%	
Note: Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Voyez votre score total au bas de la colonne				
	* Par exemple: arts visuels, arts de la scène, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle			
	** Notamment en termes d'instruction pour les jeunes Européens dans les domaines concernés			
	*** Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts de la scène, l'artisanat créatif, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine			

8. Annexe 3 – Etude sur les membres de la Route

